



Les étapes vers Montréal >>>



1

Choisir son programme d'études dans un (ou des) établissement(s) du Grand Montréal



2

Préparer son dossier d'admission et le soumettre avant les dates limites des établissements



3

Obtenir le certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études* auprès du MIDI** après réception de la lettre d'admission de l'établissement



4

Demander le permis d'études* auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada après l'obtention du CAQ



5

Se renseigner sur les assurances santé à obtenir pour la durée des études auprès des établissements



6

Préparer son départ : rassembler les documents de voyage, trouver son logement, s'inscrire aux cours...



7

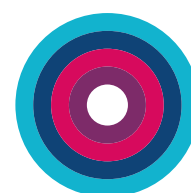
Arriver à Montréal



MONTRÉAL

* L'obtention du CAQ et du permis d'études est obligatoire pour suivre un programme d'études de plus de 6 mois au Canada.

** Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion



Je choisis Montréal